

COMMISSION ENVIRONNEMENT
ET DEVELOPPEMENT DURABLE

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU 23 AVRIL 2007

Excusés :

MM. ALLARD, CHADRONNIER, DUBOURDIEU, FAYAT, de LA GIRODAY,
THOMAS, OUIN, membres du Conseil d'administration,
Mme DUPOUEY, PAB,
Mme LAMOUREUX, Agence de l'Eau Adour Garonne,
M. BARON, SMIDDEST,
Mme BAXERRES, DIREN,
M. ROUSSET, Conseil régional d'Aquitaine.

Présents :

M. SENTAGNES, Président
MM. BEN RAAL, FILATREAU, FINON, GEDON, GRESTA, NICOLAS et TURON,
membres du Conseil d'administration,
M. HIRIGOYEN, Conservatoire du Littoral,
M. LE GAL, Communauté Urbaine de Bordeaux.

M. DEISS, Directeur général,
M. NAUDE, Directeur de l'aménagement et de l'environnement,
M. MAS, Adjoint au Chef du département des études
d'aménagement, d'environnement et d'urbanisme
Mlle FILATREAU, chargée d'études au Département des études
d'aménagement, d'environnement et d'urbanisme

} PAB

o

o o

La Commission Environnement et Développement Durable s'est réunie
le 23 avril 2007, à 10 h, sous la présidence de M. SENTAGNES.

Ce dernier ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence.
Il présente ensuite l'ordre du jour de la commission :

1. approbation du procès-verbal de la séance du 13 novembre 2006,
2. présentation des résultats de l'étude Passe de l'Ouest,
3. mise en œuvre d'une démarche "gestion des sites et sols pollués",
4. mise en œuvre en 2006 des mesures d'accompagnement de
l'autorisation préfectorale d'entretien du chenal de navigation,
5. informations et questions diverses.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 novembre 2006

Le procès-verbal de la séance du 13 novembre 2006 a été adressé aux
membres de la Commission et ne donne lieu à aucune observation. En conséquence, il est
approuvé à l'unanimité.

2. Présentation des résultats de l'étude Passe de l'Ouest

En introduction, M. NAUDE précise que l'étude a été lancée en 2006 car le suivi bathymétrique, réalisé par le Département de l'hydrographie et des dragages, avait mis en évidence un exhaussement des fonds et une déformation du tracé en plan du chenal.

L'étude a été confiée au groupement SAFEGE-SEAMER, qui s'est adjoint les qualités d'expertise du professeur CASTAING.

Elle se compose des phases suivantes :

- Phase 1 : Analyse du fonctionnement hydrosédimentaire actuel
- Phase 2 : Définition du modèle et prévision à 2015
- Phase 3 : Test sur modèles de scénarios d'aménagement possibles
- Phase 4 : Définition du projet des travaux.

M. NAUDE présente les principaux résultats des phases 1 à 3.

La phase 1, après une analyse historique, a permis de mettre en évidence deux phénomènes depuis 1980 :

- la fosse de jusant poursuit sa rotation vers le sud,
- la passe de l'ouest s'exhausse et se rétrécit.

La phase 2 a permis, après le calage et la validation du modèle, de prévoir les évolutions à l'horizon 2015. Les principaux résultats sont les suivants :

- un allongement vers l'ouest de la barre d'embouchure,
- un resserrement de la Passe de l'Ouest,
- une progression de la partie extérieure de la passe vers le nord ouest (avec un exhaussement de 2 à 3 m en 10 ans),
- un allongement de la fosse de jusant vers l'ouest (70 m/an) et une migration vers le sud (30 m/an),
- une diminution de la largeur du banc du Matelier sud entre 2005 et 2010 suivie de sa stabilisation.

M. NAUDE poursuit en présentant les résultats de la phase 3 qui visait à étudier les solutions d'aménagement.

Les caractéristiques des scénarios testés sont exposées ci-dessous :

Scénario	Côte à maintenir	Largeur du chenal	Position du chenal	Date du dragage	Immersion
1	- 11 m CM	300 m	Passe actuelle	Août	Zone actuelle (4, 3)
2	- 11 m CM	300 m	Nouvelle passe nord	Août	Zone projet
3	- 11 m CM	300 m	Nouvelle passe sud	Août	Zone projet

Les résultats des trois scénarios sont les suivants (horizon 2015) :

- **scénario 1** : solution s'appuyant sur la situation actuelle. Le volume d'entretien est stable sur 10 ans (environ 250 000 m³/an). Toutefois, l'évolution des bancs reste problématique, notamment au niveau de La Coubre.
- **scénario 2** : cette solution va contre l'évolution naturelle, ce qui explique un dragage initial important (environ 4 Mm³) et surtout un dragage d'entretien conséquent (750 000 m³/an). Cependant, il convient de noter que le tracé traverse largement le banc de La Coubre, ce qui peut expliquer l'importance des volumes à draguer.
- **scénario 3** : au contraire de la solution 2, ce tracé accompagne l'évolution naturelle. De cette manière, l'évolution est moins ressentie. Ainsi, le dragage initial (environ 1,65 Mm³) reste très modéré, tout comme le dragage d'entretien (environ 50 000 m³/an)

M. NAUDE précise qu'aucun des scénarios n'a d'influence sur les littoraux adjacents, ainsi que sur les bancs de sable de l'embouchure.

M. SENTAGNES demande s'il n'y a pas de risques majeurs en terme d'environnement.

M. NAUDE répond que le groupement va se rapprocher de l'IFREMER, en particulier pour obtenir des données sur les habitats et les espèces présents dans le secteur.

Il ajoute qu'un quatrième scénario doit être testé. En effet, les simulations des trois scénarios ont tenu compte des caractéristiques actuelles de la passe d'entrée, afin de bien mesurer les évolutions, mais ces caractéristiques ne correspondent pas aux capacités d'accueil des installations du PAB.

C'est pourquoi le scénario 4, dont les caractéristiques sont précisées dans le tableau suivant, reprend le tracé du meilleur des trois scénarios avec une cote à - 15 m CM qui correspond au chenal théorique actuel.

Côte à maintenir	Largeur du chenal	Tracé	Date des dragages	Zone immersion
- 15 m CM	300 M	Idem scénario 3	Août	Zone projet

3. Mise en œuvre d'une démarche "gestion de sites et sols pollués"

M. MAS explique que cette démarche a été initiée dans le cadre de la mise en œuvre de la politique environnementale du PAB. Elle repose sur la nécessité de connaître la qualité des sites et sols dont le PAB est gestionnaire et sur le fait qu'auparavant, les études étaient ponctuelles.

Les objectifs de la démarche sont :

- d'avoir un état des lieux complet de la qualité des sols et de l'eau, avant chaque implantation (action de dépollution si nécessaire, état zéro),
- de sensibiliser le Département de la gestion immobilière afin de systématiser les diagnostics.

L'ensemble des données recueillies est bancarisé dans un SIG (Système d'Information Géographique) mis à jour à chaque nouveau diagnostic.

M. DEISS demande si les données sont obligatoirement communiquées à la DRIRE.

M. MAS répond que les données sont accessibles et transmises aux futurs exploitants qui les joignent aux dossiers de demande d'autorisation.

M. TURON souhaite recevoir la liste des études réalisées sur la zone industrialo-portuaire de Bassens.

M. BEN RAAL désire que le CHSCT soit rendu destinataire des résultats du diagnostic réalisé en janvier 2007 au niveau des hangars 47 et 48.

4. Mise en œuvre en 2006 des mesures d'accompagnement de l'autorisation préfectorale d'entretien du chenal de navigation

M. MAS explique que l'arrêté inter-préfectoral d'autorisation pour l'entretien du chenal de navigation a été signé le 6 mars 2006 et a une validité de 10 ans.

M. SENTAGNES ajoute que cette autorisation prend en compte les sites NATURA 2000.

M. MAS présente les suivis et études réalisés en 2006 :

- **suivi bathymétrique de l'estuaire** : la Garonne est en situation d'étiage depuis plusieurs mois, le curage naturel des passes amont n'est donc plus assuré. Ceci se vérifie sur les différents plans levés par le Département de l'hydrographie et des dragages.
- **suivi de la ligne d'eau** : le PAB gère neuf marégraphes émetteurs, installés entre Bordeaux et Le Verdon, qui permettent un suivi en continu de la ligne d'eau,
- **suivi de la qualité des sédiments dragués** : une analyse des matériaux dragués est réalisée chaque année (en laboratoire). Les analyses montrent que ce sont des matériaux de bonne qualité (toujours en dessous du niveau 1 de GEODE),
- **suivi de la qualité de l'eau** : une analyse est également effectuée chaque année. La qualité de l'eau est satisfaisante et aucune évolution n'a été constatée en 2006 par rapport aux années précédentes,
- **présentation du réseau MAGEST** : les 4 stations, installées le long du système fluvio-estuarien Garonne - Dordogne - Gironde, mesurent en continu la température, la salinité, la concentration en matière en suspension et l'oxygène dissous en continu. La gestion du réseau est assurée par l'Université de Bordeaux I. Le PAB est maître d'ouvrage de la station de Bordeaux. Les données recueillies serviront notamment à l'élaboration d'un modèle de suivi de l'évolution du bouchon vaseux,
- **étude sur la solubilisation des éléments traces métalliques lors des opérations de dragage** : les résultats ont été présentés lors de la dernière Commission Environnement et Développement Durable,
- **Schéma Directeur des Dragages** : cette étude a été réalisée par le Département de l'hydrographie et des dragages et présente la méthodologie des dragages (position des chantiers) pour une année hydrologique normale.

M. DEISS demande si une réactualisation est nécessaire.

M. MAS répond que compte tenu des évolutions du régime hydrologique constaté depuis plusieurs années (étiage plus faible et plus long), une révision pourrait être apportée.

M. TURON ajoute que la position du bouchon vaseux est une vraie préoccupation, notamment au niveau de Saint Louis de Montferrand.

5. Informations et questions diverses

- Travaux de démolition des quais de la Batellerie

M. MAS explique qu'un diagnostic a été réalisé en juillet 2005 et a révélé la présence de pieds d'Angélique des estuaires et d'Oenanthe de Foucaud.

Une demande d'autorisation de déplacement ou de destruction des pieds a été déposée par le PAB en partenariat avec la CUB et la Ville de Bordeaux.

L'arrêté d'autorisation a été obtenu en octobre 2006 et la réception des travaux de démolition a eu lieu en mars 2007.

L'aménagement de la berge sera réalisé par la CUB et un suivi de la recolonisation des espèces sera effectué.

- Arasement des seuils rocheux sur les passes de Cussac et Beychevelle

M. NAUDE indique que les produits issus du déroctage seront déposés à l'amont du vasard de Beychevelle afin de lutter contre l'érosion.

M. HIRIGOYEN fait remarquer qu'il s'agit d'une bonne chose compte tenu des processus d'érosion qui touchent le vasard.

- Certification environnementale (ECOPORTS)

M. SENTAGNES présente la démarche ECOPORTS. Il s'agit d'un projet de recherche et de développement co-financé par la Commission Générale des Transports et de l'Energie et soutenu par l'ESPO.

De nombreux outils sont à la disposition des ports soucieux de s'inscrire dans une démarche de management environnemental.

L'outil qui apparaît aujourd'hui le plus adapté pour lancer la démarche de certification environnementale du PAB est le PERS (Port Environnemental Review System). Il a été conçu spécifiquement pour décliner les démarches de type 14 001 ou EMAS (Eco-Management and Audit Scheme) aux activités portuaires.

o

o o

M. SENTAGNES clôture la séance à 11 h 15, en remerciant l'ensemble des participants et en précisant que la prochaine Commission Environnement et Développement Durable aura lieu à l'automne 2007.

Le Président

Signé : Dominique SENTAGNES